

# DOCUMENT UNIQUE 2020

## Dossier d'Évaluation des Risques Professionnels

Communauté de Communes  
de Cèze Cévennes  
120 Route d'Uzès Prolongée  
30500 ST AMBROIX

Tél : 04 66 83 77 87  
Fax. 04 66 83 77 88

## AVANT PROPOS :

*La santé et la sécurité au travail deviennent une préoccupation croissante des collectivités, car au-delà des impératifs humains et sociaux, ces sujets constituent des enjeux économiques et juridiques.*

*Les accidents de service et les maladies professionnelles ne doivent plus être perçus comme une fatalité mais bien comme un dysfonctionnement des collectivités.*

*La mise en place d'un système de gestion de la santé, sécurité au travail, vise de manière efficace à réduire et anticiper les risques. Il permet d'accroître l'efficacité de chacun et de remplir nos obligations d'organisation de la santé et de la sécurité au travail.*

*La formalisation des résultats de l'évaluation des risques professionnels dans un Document Unique est une disposition réglementaire introduite dans l'article R4121-1 du Code du Travail.*

*Depuis 2001, tout établissement a l'obligation de procéder à l'évaluation des risques encourus par les travailleurs sur leur lieu de travail et ainsi de mettre en place un plan d'action afin de pallier ces risques.*

*Cette démarche s'inscrit dans la volonté du législateur de garantir aux travailleurs l'exercice de leurs activités dans un milieu sécurisé. « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. » (Article L4121-1 du Code du Travail).*

*La mise en place d'une telle démarche contribuera à améliorer la performance de la collectivité sur le plan humain et économique.*

# SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE	4
REGLEMENTATION	5
PRESENTATION DE LA METHODE DE PRIORISATION DES RISQUES	6
LISTE DES UNITES DE TRAVAIL	8
EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS	9
PLAN D' ACTIONS	27

## PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE

**COLLECTIVITE  
TERRITORIALE**

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE CEZE CEVENNES

**ADRESSE**

120 Route d'Uzès Prolongée 30500 ST AMBROIX

**TELEPHONE**

04 66 83 77 87

**SITE INTERNET**

[www.ceze-cevennes.fr](http://www.ceze-cevennes.fr)

# REGLEMENTATION

**Directive n°89/391/CEE du 12 juin 1989** dite « directive-cadre », définit les principes fondamentaux de la protection des travailleurs. Elle a placé l'évaluation des risques professionnels au sommet de la hiérarchie des principes généraux de prévention, dès lors que les risques n'ont pas pu être évités à la source.

**Loi n°91-1414 du 31 décembre 1991**, a permis de transposer, pour l'essentiel, les dispositions que la directive cadre ajoutait au droit français. S'agissant de l'évaluation des risques, c'est l'article L. 4121-1 du Code du Travail qui traduit le droit communautaire.

**Décret 2001-1016 du 5 novembre 2001**, portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Il est introduit dans le Code du Travail par l'article R. 4121-1 qui oblige pour l'employeur de créer et de conserver un document transcrivant les résultats de l'évaluation des risques à laquelle il a procédé.

La transcription des résultats de l'évaluation des risques dans un Document Unique devait être réalisée au plus tard pour le 7 novembre 2002 et selon le décret, les sanctions sont les suivantes :

« L'absence du Document Unique après le 01/11/2002, ou, le fait de ne pas le mettre à jour est puni d'une amende/ Contravention de 5ème Classe. 1500 Euros au plus ou 3000 Euros en cas de récidive... »  
(Art 131-13 du Code pénal)

**Circulaire DRT n° 6 du 18 avril 2002** vise à fournir des éléments de droit et de méthode utiles pour promouvoir cet outil et en faciliter la compréhension par les acteurs.

**Code du Travail, Art. L4121 -1 à 5 et R. 4121-1 à 4**

**Circulaire du Premier Ministre du 20 mars 2014** a fixé les conditions de mise en œuvre du plan national d'action pour la prévention des risques psychosociaux (RPS). Chaque employeur public doit élaborer un plan d'évaluation et de prévention des RPS d'ici 2015. Cette mesure se traduit en partie par l'intégration des RPS dans le document unique.

# PRESENTATION DE LA METHODE DE PRIORISATION DES RISQUES

## OBJECTIF

Cette étape consiste à hiérarchiser les risques pour permettre de dégager un ordre de priorité afin de programmer des actions visant à supprimer ou à diminuer ces risques. Elle sera réalisée, comme à chaque étape, par les référents (assistant de prévention ou conseiller en prévention), en collaboration avec les agents concernés.

## CHOIX DES CRITERES DE PRIORISATION

Cette hiérarchisation ou classement des risques (R), est réalisé(e) en fonction de deux critères :

- ✓ La fréquence d'exposition au risque (F)
- ✓ La gravité d'un accident potentiel (G)

### DETERMINATION DE LA FREQUENCE (F)

Il existe 4 niveaux de fréquence d'exposition au risque :

- F1 : fréquence d'exposition faible (un à deux jours par an) ;
- F2 : fréquence d'exposition moyenne (un à deux jours par mois) ;
- F3 : fréquence d'exposition forte (un à deux jours par semaine) ;
- F4 : fréquence d'exposition très forte (tous les jours).

### DETERMINATION DE LA GRAVITE (G)

La gravité se définit comme la conséquence probable, en cas de réalisation de l'accident

Il existe 4 niveaux de gravité :

- G1 : Dommages mineurs (lésions superficielles) ou inconfort.
- G2 : Dommages avec conséquences réversibles (entorses, coupures, lumbago...).
- G3: Dommages avec séquelles (conséquences irréversibles : surdité, sectionnement, écrasement, traumatisme...).
- G4 : Mort ou invalidité permanente absolue (électrocution, chute de hauteur, cancer...).

## DETERMINATION DE L'INDICE DE RISQUE

Il reste ensuite à déterminer le niveau de risque brut en fonction du niveau de fréquence F et du niveau de gravité G.

Les tableaux ci-dessous permettent de croiser la fréquence et la gravité afin de déterminer l'indice de risque.

		FREQUENCE			
		1	2	3	4
GRAVITE	1	1	2	3	4
	2	2	4	6	8
	3	3	6	9	12
	4	4	8	12	16

INDICE DE RISQUE	
1 à 3	RISQUE MINEUR
4 à 7	RISQUE SECONDAIRE
8 à 11	RISQUE IMPORTANT
12 à 16	RISQUE TRES IMPORTANT

## DETERMINATION DE LA MAITRISE DU RISQUE

Afin de déterminer si les mesures de prévention sont efficaces ou pas, il est nécessaire d'estimer le niveau de maîtrise du risque. La maîtrise du risque est définie par 2 niveaux :

I : insuffisante

S : suffisante





# LISTE DES UNITES DE TRAVAIL

ADMINISTRATION GENERALE- ENCADREMENT

SERVICE TECHNIQUE – AGENT POLYVALENT

AGENT PATEFORME DECHETS ET ISDND

AGENT ESPACE VERT

AGENT RAMASSAGE ENCOMBRANTS

AGENT TECHNICIENNE DE SURFACE

AGENT ECOLE DE MUSIQUE

RISQUES BATIMENTAIRES LOCAUX ADMINISTRATIFS

RISQUES BATIMENTAIRES PATEFORME DECHETS  
ISDND LOCAUX TECHNIQUES

# EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

TACHES	RISQUE	EVALUATION DU RISQUE			MOYENS DE PREVENTION EXISTANTS	MAITRISE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE
		G	F	R			
TRAVAIL INFORMATIQUE	lié au travail sur écran	1	4	4	matériel et éclairage adaptés -alternance des taches - Bureau adapté -matériel adapté - conseil pratique sur bonne posture	S	étude ergonomique de l'ensemble des postes de travail sur écran
	lié au TMS	1	4	4	éviter travailleur isolé	S	rappel sur les bonnes postures – fiche prévention installer une ouverture du volet d'entrée( par l'intérieur du bâtiment)
RENSEIGNEMENT PHYSIQUE	agression verbale ou physique	3	2	6	présence trousse de secours et formation effectuée SST et premiers secours	S	recyclage formation SST et sensibilisation gestes qui sauvent
	lié à la présence du public	2	2	4	formation gestion public sensible	S	
RENSEIGNEMENT TELEPHONIQUE	agression verbale	2	3	6	micro casque présent poste de travail	S	rappel utilisation du micro casque
	lié aux postures TMS	1	4	4	chariots à disposition - formation archivage effectuée	S	
ARCHIVES CLASSEMENT	lié à la manutention manuelle	2	2	4	marche pied conforme et PIRL à disposition	S	
	chute de hauteur	2	3	6	chariot à disposition	S	
REPROGRAPHIE	lié à la manutention manuelle	2	2	4	marche pied conforme et PIRL à disposition	S	
	chute de hauteur	2	3	6	massicot avec protection	S	
	coupure	1	4	4	consigne utilisation du matériel	S	
	brûlure	1	4	4	pièce adaptée avec VMC	S	
	chimique	1	4	4	ordre de mission - code de la route et conduite responsable	S	
DEPLACEMENT ROUTIER	risque routier	3	2	6	présence de coffre-fort - liquidité enlevée régulièrement – procédure alerte et protocole de sécurité pour les régies mis en place	S	
GESTION REGIE	agression	2	2	4	consignes sécurité transmises à l'ensemble des agents affichage dans les locaux gestes barrières et préconisations hygiène et désinfection mise à disposition gel, masques, gants, EPI adaptés, kit de nettoyage poste de travail	S	
EPIDEMIE PANDEMIE COVID19	Risque sanitaire	4	2	8	aménager des marges de manœuvre autant que possible, formations proposées par le biais du CNEFPT	S	réunion d'équipe hebdomadaire ou mensuelle ; management de proximité
	Intensité et complexité du travail	/	/	/	prêt de téléphone professionnel	S	Rappel extinction de celui-ci en dehors des horaires de travail. Rappel de la notion d'urgence
RPS toutes taches	horaires de travail	/	/	/		S	

	exigences émotionnelles	/	/		formation CNFPT programmée tout au long de l'année	S	Formation proposée gestion de l'agressivité du public, confiance en soi, gestion du stress
	autonomie au travail	/	/		Possibilité d'utiliser dans le travail ses compétences. Choix d'organisation et de réalisation de son travail; possibilité de choisir les moments pour faire des pauses (café, cigarettes, échanges entre collègue)	S	
	rapports sociaux	/	/		convention cdg30 psychologue du travail,	S	inciter à la communication orale ; rappel de la convention passée avec le CDG30 pour mise à disposition d'une psychologue du travail, organiser des moments de détente pendant le temps de travail (challenge sportif, loisirs, Ar thérapie....etc.) 1 journée par an
	conflits de valeur	/	/		reconnaissance du travail par son supérieur hiérarchique	S	
	insécurité de la situation de travail	/	/			S	communication aux agents avant tout changement d'organisation

UNITE DE TRAVAIL : SERVICE TECHNIQUE AGENT POLYVALENT								
TACHES	RISQUE	EVALUATION DU RISQUE			MOYENS DE PREVENTION EXISTANTS	MAITRISE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	
		G	F	R				
ELECTRICITE REPARATION DES BATIMENTS	manutention liée à l'électricité	4	2	8	EPI -outils isolants - habilitation électrique	S	recyclage habilitation électrique	
		3	2	6	EPI chaussures antidérapantes	S		
	chute de plain-pied	3	2	6	Formation PRAP - matériel adapté	S		
		4	2	8	EPI adapté - travail en binôme - utilisation PIRL	S	formation travail en hauteur	
	Brûlure - incendie	chimique	2	2	4	EPI Adapté		Permis de feu avant tout travaux points chauds
			3	2	6	EPI - formation produits dangereux - choix des produits non nocifs	S	
PEINTURE	lié au poste de travail TMS	3	2	6	FORMATION PRAP - matériel adapté	S		
	chute de plain-pied	2	4	8	EPI chaussure antidérapantes	S		
	chute de hauteur	4	2	8	utilisation PIRL	S	Formation prévue	
	coupure	2	2	4	matériel adapté	S		
	ponçage	2	2	4	EPI adapté -	S	masque à disposition	
	incendie	2	2	4	matériel incendie à disposition	S		
	chute d'objet	2	2	4	choix du matériel adapté EPI -casque chantier chaussure de sécurité	S		
	chute de hauteur	4	2	8	utilisation PIRL - travail en binôme - EPI adapté - utilisation d'échafaudage	S		
	chute de plain-pied	2	2	4	EPI adapté chaussure antidérapante	S		
	lié au poste de travail TMS	3	2	6	FORMATION PRAP - matériel adapté	S		
MACONNERIE	chimique	4	2	8	remplacement des produits dangereux - limiter quantité stockée - interdiction de fumer et boire pendant le traitement -EPI adapté	S		
	coupure, projection, brulure	2	2	4	matériel conforme - bouton d'arrêt d'urgence - - affichage notice utilisation - EPI lunette et gants - trousse de secours	S		
UTILISATION OUTILS (meuleuse, disqueuse, perceuse)								

	lié au poste de travail TMS	3	2	6	Formation PRAP - matériel adapté	S	
	vibration	2	2	4	choix matériel adapté	S	
	lié à l'électricité	4	2	8	habilitation électrique - maintenance du matériel	S	
	poussière	2	2	4	EPI adapté masque à disposition	S	
	bruit	3	2	6	Bouchon anti-bruit - choix du matériel	S	
	hygiène	2	2	4			réflexion sur mise à disposition d'une laverie
DEPLACEMENT ROUTIER	Accident	1	3	3	code de la route - conduite responsable Sensibilisation risques routiers	S	
EPIDEMIE PANDEMIE COVID 19	sanitaire	4	2	8	consignes sécurité transmises à l'ensemble des agents affichage dans les locaux gestes barrières et préconisations hygiène et désinfection mise à disposition gel, masques, gants, EPI adaptés, kit de nettoyage poste de travail	S	
RPS toutes tâches	Intensité et complexité du travail	/	/				Planifier les tâches d'avance, rappeler le règlement et les consignes à respecter
	horaires de travail	/	/		souplesse dans les plannings et les horaires		Prêt d'un téléphone professionnel
	exigences émotionnelles	/	/				Formation gestion du stress et confiance en soi
	autonomie au travail	/	/				Bien organiser son temps de travail et de pause
	rapports sociaux	/	/				Organiser au moins 1j/an une journée détente (activité sportive, challenge, ...) - mettre en place des échanges de poste pour 1 demi-journée entre collègues de travail afin de constater les activités de l'autre – diffusion d'un texte sur la communication
	conflits de valeur	/	/				Communiquer au maximum et informer les agents dès que possible sur leur travail
	insécurité de la situation de travail	/	/				Informar les agents de l'avenir de leur poste de travail dès changement d'organisation

UNITE DE TRAVAIL : AGENTS PLATEFORME DECHETS ET ISDND

TACHES	RISQUE	EVALUATION DU RISQUE			MOYENS DE PREVENTION EXISTANTS	MAITRISE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE
		G	F	R			
ACCUEIL DES USAGERS ET PRESTATAIRES	agression	2	2	4	moyen d'alerte - formation public sensible – formation SST	S	formation prévue
	routier	3	3	9	plan de circulation - limitation de vitesse sur les différents sites - sensibilisation aux risques routiers	S	
AIDE AU DECHARGEMENT	manutention manuelle	2	2	4	EPI adapté - formation PRAP	S	formation logiciel à programmer en interne gardien ISDND
	chute de plain-pied	2	2	4	EPI chaussure de sécurité	S	
	climatique	2	2	4	EPI adapté pour toutes saisons	S	
	chimique	3	2	6	affichage non dépôt produits dangereux - formation produit dangereux effectué-exercice annuel protocole sécurité et incendie (ISO14001)	S	renouveler exercice annuel protocole sécurité et incendie
ENTRETIEN DES SITES	biologique	3	2	6	vestiaire et sanitaire à disposition - EPI adapté - vaccinations recommandées	S	visite médicale
	chimique	3	2	6	formation produits dangereux -	S	achat masque filtre
	chute de plain-pied	2	2	4	EPI chaussures adaptées	S	
EPIDEMIE PANDEMIE COVID 19	sanitaire	4	2	8	consignes sécurité transmises à l'ensemble des agents affichage dans les locaux gestes barrières et préconisations hygiène et désinfection mise à disposition gel, masques, gants, EPI adaptés, kit de nettoyage poste de travail	S	
RPS toutes taches	Intensité et complexité du travail	/	/				Planifier les tâches d'avance, rappeler le règlement et les consignes à respecter
	horaires de travail	/	/		souplesse planning horaires de travail		Prêt d'un téléphone professionnel
	exigences émotionnelles	/	/				Formation gestion du stress et confiance en soi
	autonomie au travail	/	/				Bien organiser son temps de travail et de pause





**UNITE DE TRAVAIL : BRIGADE ESPACE VERT**

TACHES	RISQUE	EVALUATION DU RISQUE			MOYENS DE PREVENTION EXISTANTS	MAITRISE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE
		G	F	R			
DEBROUSSAILLEUSE TRONCONNEUSE	coupure et projection	3	2	6	matériel adapté -trousse de secours EPI adapté	S	
	lié aux postures de travail TMS	3	2	6	matériel adapté - trompe éléphant formation permis tronçonneuse	S	
	bruit	2	2	4	matériel adapté casque spécifique	S	
	incendie	2	2	4	formation SST	S	formation manipulation extincteur recyclage à prévoir
DEPLACEMENTS VEHICULE	chute de hauteur	2	2	4	pas de travail en hauteur autorisé (élagage)	S	rappel des consignes
	climatique	2	2	4	horaires adaptés lors des fortes chaleurs	S	travail en binôme
	allergène	2	2	4	masque spécifique	S	
	chute de plain-pied	2	2	4	EPI chaussures adaptées	S	
	routier	2	2	4	vérification obligatoire véhicule	S	aménagement à revoir/ réflexion sur un véhicule plus adapté
	TMS	3	2	6	sensibilisation conduite responsable	S	
EPIDEMIE PANDEMIE COVID 19	incendie explosion	2	2	4	extincteur présent dans véhicule	S	limiter le carburant utilisation des outils dans le transport
	sanitaire	4	2	8	consignes sécurité transmises à l'ensemble des agents affichage dans les locaux gestes barrières et préconisations hygiène et désinfection mise à disposition gel, masques, gants, EPI adaptés, kit de nettoyage poste de travail	S	
RPS toutes tâches	Intensité et complexité du travail	/	/		Planifier les tâches d'avance,		rappeler le règlement et les consignes à respecter
	horaires de travail	/	/		prêt de téléphone professionnel		Prêt d'un téléphone professionnel
	exigences émotionnelles	/	/				Formation gestion du stress et confiance en soi
	autonomie au travail	/	/		grande autonomie au travail		Bien organiser son temps de travail et de pause

rapports sociaux	/	/				Organiser au moins 1j/an une journée détente (activité sportive, challenge, ...) - mettre en place des échanges de poste pour 1 demi-journée entre collègues de travail afin de constater les activités de l'autre – diffusion d'un texte sur la communication
conflits de valeur	/	/				Communiquer au maximum et informer les agents dès que possible sur leur travail
insécurité de la situation de travail	/	/				Informar les agents de l'avenir de leur poste lors d'un changement d'organisation

UNITE DE TRAVAIL : SERVICE RAMASSAGE ENCOMBRANTS

TACHES	RISQUE	EVALUATION DU RISQUE			MOYENS DE PREVENTION EXISTANTS	MAITRISE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE
		G	F	R			
CONDUITE VEHICULE	vibration	2	2	4	véhicule conforme	S	
	chute de hauteur	2	3	6	Consignes rappel descente camion	S	
	routier	3	3	9	trousse de secours - présence extincteur - carnet de bord - permis adapté	I	Rappel code de la route – équiper véhicule bande réfléchissantes
COLLECTE D'ENCOMBRANTS	manutention manuelle TMS	3	3	9	EPI adapté gants - formation PRAP	I	rappel port des EPI – Formation PRAP
	chute d'objets	3	3	9	EPI adapté chaussures de sécurité	I	rappel port de charge limité
LAVAGE VEHICULES	chimique	2	2	4	EPI adapté gants pour l'activité - sensibilisation des agents	S	
	biologique	2	2	4	sensibilisation des agents	S	
	COVID 19				consignes sécurité transmises à l'ensemble des agents affichage dans les locaux gestes barrières et préconisations hygiène et désinfection mise à disposition gel, masques, gants, EPI adaptés, kit de nettoyage poste de travail	S	
RPS toutes taches	Intensité et complexité du travail	/	/				P.C.A. pour l'ensemble des services
	horaires de travail	/	/				Planifier les tâches d'avance, rappeler le règlement et les consignes à respecter
	exigences émotionnelles	/	/				Prêt d'un téléphone professionnel
	autonomie au travail	/	/				Formation gestion du stress et confiance en soi Bien organiser son temps de travail et de pause

	rapports sociaux	/	/		convention cdg30 psychologue du travail		Organiser au moins 1j/an une journée détente (activité sportive, challenge, ...) - mettre en place des échanges de poste pour 1 demi-journée entre collègues de travail afin de constater les activités de l'autre – diffusion d'un texte sur la communication
	conflits de valeur	/	/				Communiquer au maximum et informer les agents dès que possible sur leur travail
	insécurité de la situation de travail	/	/				Informmer les agents de l'avenir de leur poste dès changement organisationnel

UNITE DE TRAVAIL : AGENT TECHNIQUE DE SURFACE							
TACHES	RISQUE	EVALUATION DU RISQUE			MOYENS DE PREVENTION EXISTANTS	MAITRISE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE
		G	F	R			
MANUTENTIONS DIVERSES	lié à la manutention manuelle	2	3	6	utilisation de chariot et aspirateur formation effectué PRAP	S	
	chute de plain-pied	3	3	9	EPI adaptés	I	prévoir achat d'un DATI (dispositif alarme pour travailleur isolé)
	chute de hauteur	2	3	6	utilisation de la plateforme individuelle et perche télescopique lave vitre	S	
	chute d'objets	2	2	4	aménagement adapté avec vestiaire	S	
NETTOYAGE DU BATIMENT	lié à la manutention manuelle	2	2	4	matériel adapté chariot et balai	S	
	lié aux postures TMS	2	2	4	formation PRAP effectuée	S	
	Chimique	2	2	4	EPI adapté sensibilisation du personnel	S	
	Bruit chimique	2	2	4	matériel adapté - EPI bouchon oreille à disposition	S	
UTILISATION DE MACHINE		3	3	9	EPI adapté - sensibilisation du personnel	I	formation prévue
	accident circulation	2	2	4	code de la route et conduite responsable - sensibilisation aux risques routiers	S	
DEPLACEMENT ROUTIER					consignes sécurité transmises à l'ensemble des agents affichage dans les locaux gestes barrières et préconisations hygiène et désinfection mise à disposition gel, masques, gants, EPI adaptés, kit de nettoyage poste de travail	S	P.C.A. pour l'ensemble des services
	COVID 19	4	2	8			Planifier les tâches d'avance, définir plus précisément le terme "URGENCE". Mettre en place des réunions d'équipes
RISQUE BIOLOGIQUE	Intensité et complexité du travail	/	/		Les plannings sont souples et permettent aux agents de travailler à leur rythme		
	horaires de travail	/	/		Prêt d'un téléphone portable professionnel		Prêt d'un téléphone professionnel
	exigences émotionnelles	/	/		Privilégier la communication orale		Formation gestion du stress et confiance en soi
	autonomie au travail	/	/		Moyen matériel suffisant pour effectuer les tâches quotidiennes		Bien organiser son temps de travail et de pause
RPS toutes taches					Possibilité de faire des pauses (cafés, cigarettes)		Organiser au moins 1j/an une journée détente (activité sportive, challenge, ...) - mettre en place des échanges de poste pour 1 demi-journée entre collègues de travail afin de comprendre les activités de l'autre - diffusion d'un texte sur la communication
	rappports sociaux	/	/				Communiquer au maximum et informer les agents <u>dès que possible</u> sur leur travail
	conflits de valeur	/	/				

insécurité de la situation de travail

/

/

Informier les agents de l'avenir de leur poste dès changement organisationnel

UNITE DE TRAVAIL : AGENT ECOLE DE MUSIQUE

TACHES	RISQUE	EVALUATION DU RISQUE			MOYENS DE PREVENTION EXISTANTS	MAITRISE	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE
		G	F	R			
TRAVAIL INFORMATIQUE	lié au travail sur écran	2	2	4	matériel et mobilier adaptés	s	nouvelle disposition mobilier en réflexion
	lié aux postures TMS	2	2	4	bureau et matériel adaptés	s	étude de l'ergonomie du poste
RENSEIGNEMENT PHYSIQUE	agression	2	2	4	présence d'une trousse de secours et formation SST	s	
	lié à la présence du public	2	2	4	agents formés aux situations conflictuelles	s	formation manipulation extincteurs à prévoir
	climatique	3	3	9	chauffage central	s	mise en place de store lors des fortes chaleurs et problème grand froid chauffage inadapté
AMBIANCE ACOUSTIQUE	fréquence intensité	2	2	4	bouchon oreille à disposition - isolation phonique	s	
ARCHIVAGE CLASSEMENT	lié aux postures TMS	2	2	4	Stockage inadapté	s	réflexion sur réaménagement bureau
	chute d'objet	2	2	4	Stockage inadapté	s	désencombrement haut armoire
RISQUE BIOLOGIQUE	COVID 19	4	2	8	consignes sécurité transmises à l'ensemble des agents affichage dans les locaux gestes barrières et préconisations hygiène et désinfection mise à disposition gel, masques, gants, EPI adaptés, kit de nettoyage poste de travail	s	P.C.A. pour l'ensemble des services
RPS toutes tâches	Intensité et complexité du travail	/	/		aménager des marges de manœuvre autant que possible, formations proposées par le biais du CNFPT		réunion d'équipe hebdomadaire ou mensuelle ; management de proximité
	horaires de travail	/	/		prêt de téléphone professionnel		Rappel extinction de celui-ci en dehors des horaires de travail. Rappel de la notion d'urgence
	exigences émotionnelles	/	/		formation CNFPT programmée tout au long de l'année		Formation proposée gestion de l'agressivité du public, confiance en soi, gestion du stress

autonomie au travail	/	/		Possibilité d'utiliser dans le travail ses compétences. Choix d'organisation et de réalisation de son travail; possibilité de choisir les moments pour faire des pauses (café, cigarettes, échanges entre collègue)		
rapports sociaux	/	/		convention cdg30 psychologue du travail		inciter à la communication orale ; rappel de la convention passée avec le CDG30 pour mise à disposition d'une psychologue du travail, organiser des moments de détente pendant le temps de travail (challenge sportif, loisirs, Ar thérapie.....etc.) 1 journée par an
conflits de valeur	/	/		reconnaissance du travail par son supérieur hiérarchique		
insécurité de la situation de travail	/	/				communication aux agents dès lors d'un changement d'organisation



**RISQUES BATIMENTAIRES LOCAUX ADMINISTRATIFS**

RISQUE	EVALUATION DU RISQUE			MOYENS DE PREVENTION EXISTANTS	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE
	G	F	R		
électricité	4	2	8	vérification périodique des installations et suivi des interventions	achat tapis isolant coffret électrique siège administratif - Formation Habilitation électrique personnel administratif ayant accès au coffret électrique - suppression des multiprises (école de musique)
éclairage	3	3	9	installations conforme et adaptée	pose store tamisant - relais emploi Bességes : éclairage insuffisant
chute d'objet	2	2	4	rappel des consignes	rappel des consignes interdiction stockage en hauteur - réflexion réaménagement bureau école de musique
chute de plain pied	2	2	4	veille sur voie de circulation (désencombrer)	consignes laisser libre voie de circulation
ambiance climatique	2	2	4	ventilateurs et climatiseurs	mise en place store occultant (école de musique et siège)
incendie - explosion	2	2	4	présence alarme incendie et extincteurs	exercice simulation incendie
chute de hauteur	2	2	4	utilisation pirl	
intervention entreprise extérieure	2	2	4	plan de prévention - accueil sécurité	
hygiène	2	2	4	consignes hygiène rappelées -	
RISQUE BIOLOGIQUE	4	2	8	réaménagement des bureaux et lieux de rassemblement (distanciation physique) affichage présent rappel gestes barrières - accueil public réorganisé -	

**RISQUES BATIMENTAIRES PLATEFORME DECHETS -ISDND-LOCAUX TECHNIQUES**

RISQUE	EVALUATION DU RISQUE			MOYENS DE PREVENTION EXISTANTS	MOYENS DE PREVENTION A METTRE EN PLACE
	G	F	R		
électricité	2	2	4	contrôles périodiques effectués	
éclairage	2	2	4		Spot solaire à installer entrée de la cabane Plateforme Méjannes le clap
chute d objet	2	2	4		
ambiance climatique	2	2	4		mise en place d'une fenêtre au niveau de la pièce repas (local Potelières) mise en place casiers extérieurs stockage carburants divers (plateforme déchets Méjannes le Clap)
incendie explosion	3	3	9	rappel consignes	
chute de hauteur	2	2	4		
bruit	2	2	4		
intervention extérieure	2	2	4		
hygiène	2	3	6	Sanitaires existants	Amélioration des installations sanitaires au niveau hygiène (local Meyrannes)
chute de plain-pied	2	2	4		
circulation	2	2	4	signalitique entrée du site	travaux circulation de l'agent entrée du site ISDND BORDEZAC
chimique	3	3	9		mise en place d'armoire de stockage pour les produits chimiques avec bac de rétention pour éviter interaction entre les produits (local Potelières)

# PLAN D' ACTIONS

UNITE DE TRAVAIL	RISQUE	PRIORITE	ACTIONS A MENER	RESPONSABLE DES ACTIONS	DELAIS
SERVICES ADMINISTRATIFS	TMS		ETUDE ERGONOMIQUE CDG 30 ENSEMBLE DES POSTES	DIRECTION ET AP	2020-2021
	EPIDEMIE PANDEMIE COVID 19		REORGANISER ET REAMENAGER BUREAU	RESPONSABLE SERVICES ET AP	2020-2021
ECOLE DE MUSQUE	CHUTE DE PLAIN PIED		REAMENAGEMENT BUREAU ET REVOIR STOCKAGE ARCHIVES ET MATERIEL DIVERS	RESPONSABLE SERVICE ET AP	2020-2021
	INCENDIE		REORGANISER SYSTEME ALIMENTATION ELECTRIQUE (rallonge, multiprises ..)	RESPONSABLE SERVICE et AP	2020-2021
BRIGADE VERTE	RISQUE ROUTIER		REFLEXION VEHICULE ADAPTE	DIRECTION ET RESPONSABLE SERVICE	2020-2021
ENSEMBLE DES SERVICES TECHNIQUES (parc véhicule)	RISQUE ROUTIER		EQUIPER VEHICULE BANDES REFLECHISSANTES	RESPONSABLE SERVICE TECHNIQUE ET AP	2020-2021
SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES	SECURITE		FORMATION SST HE EXTINGCTEURS GESTES QUI SAUVENT TRAVAIL EN HAUTEUR CERTIPHYTO RISQUES ROUTIERS	SERVICE FORMATION	2020-2021
TECHNICIENNE DE SURFACE	TRAVAILLEUR ISOLE		DOTATION DATI (système alerte)	RESPONSABLE ACHAT ET AP	2020-2021
ENSEMBLE DES SERVICES	ABSENCE ACTION DE PREVENTION		CHSCT OBTENIR INFORMATION SUR ACCIDENT DE SERVICE, ET ABSENTEISME OBTENIR FICHES RISQUES EXPOSITION DE CHAQUE POSTE PAR LA MEDECINE DU TRAVAIL ELABORATION PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION	MEMBRES DU CHSCT	2020 - 2021

SITE	RISQUE	PRIORITE	ACTIONS A MENER	RESPONSABLE DES ACTIONS	DELAIS
RELAIS EMPLOI BESSEGES	PROBLEME VISUEL		REVOIR INSTALLATION ELECTRIQUE ECLAIRAGE INSUFFISANT	DIRECTION ET AP	2020 - 2021
	AMBIANCE CLIMATIQUE		CLIMATISATION PORTATIVE INSUFFISANTE. REFLEXION SUR INSTALLATION CLIM FIXE	DIRECTION ET AP	2020 - 2021
	COIN REPAS		INSTALLATION INADAPTEE	DIRECTION ET AP	2020 - 2021
LOCAL TECHNIQUE MEVRANNES	HYGIENE		CASIER INDIVIDUEL A METTRE EN PLACE	AP	2020 - 2021
	AMIANTE		TRAVAUX CHANGEMENT TOITURE (en cours) ABSENCE DE DOUCHES ET DE VESTIAIRES .LOCAL INADAPTE AUX CONDITIONS D'HYGIENE	COMMUNE POTEELIERES DIRECTION ET AP	2020 - 2021 2020 - 2021
LOCAL TECHNIQUE POTEELIERES	HYGIENE				
	INCENDIE EXPLOSION		REVOIR STOCKAGE BOUTEILLE DE GAZ A L'EXTERIEUR DU BATIMENT ABSENCE DE BAES REAMENAGEMENT DU LOCAL AFIN D'EVITER L'ENCOMBREMENT	CHEF D'EQUIPE TECHNIQUE ET AP	2020 - 2021
	CHUTE PLAIN PIED		INSTALLER LUMIERE EXTERIEURE SOLAIRE REFLEXION A MENER SYSTEME DE CHAUFFAGE INADAPTE	AP DIRECTION ET CHSCT	2020 - 2021 2020 - 2021
PLATEFORME DECHETS MEJANNES LE CLAP	CHUTE D OBJET		RANGEMENT INTERIEUR LOCAL	CHEF D'EQUIPE TECHNIQUE ET AP	2020 - 2021
	INCENDIE EXPLOSION		STOCKAGE CARBURANT A L'EXTERIEUR	CHEF D'EQUIPE TECHNIQUE	2020 - 2021
DECHETERIE BESSEGES	TMS		MISE EN PLACE DE SYSTEME DE LEVAGE POUR LES DDS	CHEF D'EQUIPE TECHNIQUE ET AP	2020-2021
SIEGE ADMINISTRATIF	CHUTE DE PLAIN PIED		PREVOIR OUVERTURE PAR L INTERIEUR DU VOLET DE LA PORTE D ENTREE	AP ET RESPONSABLE BATIMENT	2020-2021
ISDND BORDEZAC	AGRESSION		MISE EN PLACE DE CAMERA VIDEO	RESPONSABLE SITE	2020-2021
	CHUTE DE PLAIN PIED		TRAVAUX CIRCULATION AGENT ENTREE DU SITE	RESPONSABLE SITE ET AP	2020-2021

# LEXIQUE DOCUMENT UNIQUE

AP : assistante prévention  
EPI : Equipement protection individuelle  
FDS : fiche de données de sécurité  
FT : fiche technique  
ISDND : installation de stockage de déchets non dangereux  
PIRL : plateforme individuelle roulante légère  
PRAP : prévention des risques liés à l'activité physique  
TMS : troubles musculo squelettiques  
SST : sauveteur secouriste au travail  
VMC : ventilation mécanique contrôlée  
PMR : personne à mobilité réduite  
BAES : bloc autonome d'éclairage de sécurité  
DDS : déchets dangereux spécifiques

Accusé de réception en préfecture  
030-200035129-20201215-DOCUNIQUE2020-AU  
Reçu le 17/12/2020